



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'AUDE

CARCASSONNE, le 16 Décembre 2021

Le directeur départemental des Territoires et de la Mer

à

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DU FRESQUEL**

**HOTEL DE VILLE**

**Place Carnot**

**11150 VILLEPINTE**

Direction  
Départementale des  
Territoires et de la  
Mer  
**Aude**

**objet** : dossier de déclaration d'intérêt général nécessitant une déclaration instruit au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6 et L. 211-7 du code de l'environnement : **Reconquête écologique et hydromorphologique de l'Arnouze sur la commune de CARCASSONNE**

**Accusé de réception au guichet unique de l'eau**

**références** : 11-2021-00199

**affaire suivie par** : VIARD Mathieu

tél. : 0468717687 fax :

courriel : mathieu.viard@aude.gouv.fr

Service de l'Eau et des  
Milieux Aquatiques

Monsieur,

J'accuse réception de votre dossier de déclaration d'intérêt général nécessitant une déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

**Reconquête écologique et hydromorphologique de l'Arnouze sur la commune de CARCASSONNE**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- date de réception du dossier au guichet unique : 16 Décembre 2021
- numéro d'enregistrement au guichet unique : 11-2021-00199

Votre dossier a été transmis à :

DDTM de l'Aude  
Service de l'Eau et des Milieux Aquatiques  
105 boulevard Barbès CS 40001  
11838 CARCASSONNE  
Tel : 04 68 10 31 74

qui est chargé(e) de l'instruction de ce dossier.

Je vous précise que votre dossier présente toutes les pièces nécessaires pour un début d'instruction mais que sa régularité sur le fond au titre de la loi sur l'eau n'a pas encore été étudiée à ce stade.

**Je vous rappelle en outre qu'il vous est interdit de débiter les travaux avant la fin de la procédure DIG avec déclaration.** Le non respect de cette disposition entraînerait le rejet de votre dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

**horaires d'ouverture** :  
8 h. 30 – 12 heures  
14 heures – 16 h.30 -  
16 h. le vendredi

**Siège** : 105 boulevard Barbès  
CS 40001  
11838 Carcassonne cedex

**Bâtiment** :

**téléphone** :  
04 68 10 31 00  
**télécopie** :  
04 68 10 38 95  
**courriel** : ddtm@aude.gouv.fr

Pour le Directeur Département des Territoires et  
de la Mer, et par délégation  
Le chef de l'Unité Qualité de l'Eau et des Milieux  
Aquatiques par Intérim

Emmanuel COCHARD

Copie : Service Instructeur

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'instruction de votre dossier par les agents chargés de la police de l'eau en application du code de l'environnement. Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent. Si vous désirez exercer ce droit et obtenir une communication des informations vous concernant, veuillez adresser un courrier au guichet unique de police de l'eau où vous avez déposé votre dossier, à défaut auprès de la direction de l'eau et de la biodiversité du ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement.